

Hausse du niveau de la mer et adaptation des populations insulaires de Lahou Kpanda (Littoral Ivoirien)

Célestin Yao AMANI*, Yao Macquaire ANGORAN**
et Claude Yao AKOUÉ***

Résumé

La hausse du niveau moyen des mers par son caractère global affecte l'ensemble des zones côtières du monde. La Côte d'Ivoire, un pays côtier de l'Afrique de l'ouest, est confronté aux effets profonds et irréversibles de l'érosion côtière, conséquence de la montée de la mer et du changement climatique. À travers la mise en œuvre de plusieurs projets de mitigation, la gestion de la zone côtière constitue une préoccupation majeure de l'État ivoirien. C'est dans ce cadre que les populations du littoral de Lahou Kpanda (Sud Côte d'Ivoire) ont bénéficié d'un programme de délocalisation et de réinstallation. Cependant, les populations autochtones de Lahou Kpanda ont rejeté ce programme. Elles préfèrent une vie insulaire, ce, en dépit de l'avancée de la mer, en mettant en place des stratégies locales pour continuer à vivre sur l'île. Ainsi, l'objectif de cet article est d'analyser le comportement adaptatif des populations insulaires dans un environnement gravement menacé par la montée de la mer. Cette étude a privilégié l'approche qualitative. Elle a combiné recherche documentaire, observation directe et entretien sur le terrain. Elle a permis de mettre en lumière deux situations observables face aux effets de l'élévation du niveau moyen des mers. D'une part, une hausse sereinement vécue par la population de Lahou Kpanda ; d'autre part, les actions de continentalisation des populations comme alternatives privilégiées de l'État.

* Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD), UFHB de Cocody – Abidjan (Côte d'Ivoire). E-mail : amanicelestin@yahoo.fr

** Doctorant au Laboratoire d'Écologie Humaine, UFHB de Cocody – Abidjan (Côte d'Ivoire). E-mail : yymacquaire@yahoo.fr

*** Enseignant-chercheur, Département de Sociologie Université Peleforo Gon Coulibaly. E-mail : akoueyao@yahoo.fr

Mots-clés

Adaptation, Résilience, Zone côtière, Population insulaire, Lahou Kpanda.

Abstract

The increase in the global average sea level affects all the coastal zones of the world. Côte d'Ivoire, a coastal country in West Africa, is facing the deep and irreversible effects of coastal erosion as a result of rising sea levels and climate change. Through the implementation of several mitigation projects, management of the coastal zone is a major concern of the Ivorian State. It is in this context that the coastal populations of Lahou Kpanda (Southern Côte d'Ivoire) benefited from a program of relocation and resettlement. However, the indigenous people of Lahou Kpanda rejected this program preferring island life in spite of the advancing sea by putting in place local strategies to continue living on the island, hence the purpose of this article to analyze the adaptive behavior of island populations in an environment ridden by the rise of the sea. This study favored the qualitative approach. Thus, she combined documentary research, direct observation and field interview. This work allowed to show two observable situations facing the effects of the rise of the average level of the seas. On the one hand, a rise serenely lived by the population of Lahou Kpanda. On the other hand, the actions of continentalization of populations as privileged alternatives of the State.

Keywords

Adaptation, Resilience, Coastal zone, Island population, Lahou Kpanda.

Introduction

Les scénarios sur les changements climatiques présentent la manifestation de nombreux phénomènes dans l'atmosphère qui ont des bouleversements inévitables sur la vie des êtres vivants. Les modèles qui établissent des rapports entre ces changements climatiques avec l'augmentation de la température soulignent qu'ils s'accompagnent d'une accélération de la montée du niveau de la mer. Cette montée, à partir de son caractère global, affecte sans aucun doute l'ensemble des

zones côtières du monde. Les études indiquent que les impacts directs de la montée du niveau des Océans sont la submersion et l'érosion côtière, l'accroissement des zones inondables et l'augmentation de la salinisation dans les estuaires et les nappes phréatiques côtières qui abritent plus de 40% de la population mondiale (Mondelli, 2009).

La Côte d'Ivoire, à l'instar d'autres pays côtiers, subit les conséquences de la hausse du niveau de la mer à travers, par exemple, l'érosion de ses côtes dont les effets profonds et irréversibles se font sentir sur les systèmes économique, social et environnemental (RCI et PNUD, 2009).

Les dommages générés par cette montée de la mer sont très considérables à travers la déstabilisation des deux tiers du trait de côte du pays. On enregistre un recul du trait de côte de l'ordre de 1 à 2 m/an (Gourmelan et *al.*, 2006 ; UEMOA, 2007 ; Allen et Douadeu, 2012 ; Bouabré, 2013). Des érosions exceptionnelles ont été enregistrées dans les années 1984, 1986, 2007 et 2011 avec un recul important du trait de côte allant de moins 6 à moins 12 mètres lors des marées de tempête. Cependant, à cause de l'action de la houle océanique du golfe de Guinée, ce phénomène est plus intense sur la partie à l'Est de Fresco, particulièrement entre Grand-Lahou et Assinie, en rapport avec la faible élévation de la terre (basses côtes sableuses du bassin sédimentaire) caractérisée par une dérive littorale de 800 000 m³/an (Allen et Douadeu, 2012 ; Bouabré, 2013 ; Koffi, 1992).

Face aux impacts de cette érosion marine, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre plusieurs projets : le projet Grand écosystème du Golfe de Guinée, qui a permis l'élaboration d'un profil topographique du littoral (caractérisation de la tendance d'évolution du trait de côte) et d'un plan d'actions de la zone côtière ; le plan national d'actions pour l'environnement dont le programme cadre de la composante 4 est consacré à la gestion de l'espace littoral, tandis que le programme cadre de la composante 6 est destinée à la gestion intégrée de l'eau pour certains aspects de cette zone, etc. (Allen et Douadeu, 2012). Ainsi depuis plusieurs années, les populations de Lahou Kpanda qui sont sur le littoral, face à cette montée de la mer, ont constitué la préoccupation centrale de l'État ivoirien à travers un programme de délocalisation et de réinstallation sur le continent. Une proportion importante de ces populations a rejeté ce programme pour rester vivre sur l'île malgré les recommandations de l'État. Dans ces conditions, l'on est en droit de se

poser les questions suivantes : quelle est l'ampleur du phénomène de la montée de mer à Lahou Kpanda ? Comment ces populations insulaires vivent-elles cette montée de la mer ? Autrement dit, quelles sont les stratégies d'adaptation mises en œuvre par ces populations dans face à ce phénomène de montée de la mer au plan environnemental et économique ? De ces interrogations, l'objectif visé par cette étude est l'analyse du comportement adaptatif des populations insulaires dans un environnement en proie à la montée de la mer.

1. Méthodologie

Ce travail a privilégié l'approche qualitative. L'analyse des données s'est appuyée sur un schéma systémique qui a mis en évidence les rapports des acteurs (Institutions étatiques – populations insulaires) dans les décisions des uns et les choix des autres face au phénomène de la montée de la mer. Pour la collecte des données, trois techniques ont été utilisées :

- La recherche documentaire a concerné la consultation des rapports d'études, de documents scientifiques (articles, thèses, etc.) portant sur le phénomène climatique et sa gestion en Côte d'Ivoire. D'abord, il en ressort dans de nombreux ouvrages que l'érosion côtière, jadis phénomène naturel, est aujourd'hui entièrement liée à la montée des eaux due au changement climatique et aux activités anthropiques (Mondelli, 2009 ; Braun, 2010 ; Allen et Douadeu, 2012). Ensuite, ces études montrent que les pays de l'Afrique de l'Ouest sont exposés à une érosion de la mer depuis des siècles à cause de la direction d'écoulement du courant de Guinée vers l'Est, avec des cas notoires comme le delta de la Volta au Ghana, les abords du port de Cotonou ou de Lomé dans le Golfe de Guinée ou encore la baie de Port-Bouet et Grand-Lahou près d'Abidjan en Côte d'Ivoire (Ibé et Quélenec, 1989 ; REDDA et PNUE, 2004 ; UEMOA, 2007 ; Faye, 2010 ; Allen et Douadeu, 2012 ; UNESCO/COI, 2012). En outre, l'érosion est plus intense suivant la caractéristique du littoral. Dès lors, elle affecte plus le littoral sableux que le littoral rocheux et à falaises, ainsi plus de 70% des côtes sableuses sont très dégradées par cette érosion (Ibé et Quélenec, 1989 ; Faye, 2010). Enfin, les études menées

en Côte d'Ivoire par Koffi (1992) ; REDDA et PNUE (2004) ; Allen et Douadeu (2012) et Bouabré (2013) montrent que le phénomène d'érosion se concentre plus sur la zone orientale du littoral qui présente cette caractéristique. Cependant toutes ces études sont plus portées sur Abidjan, Grand-Bassam et San Pedro ;

- L'entretien semi-directif a eu pour cible la population de l'île, les autorités coutumières de Lahou Kpanda et les autorités publiques de Grand-Lahou. Pour cette étude, nous avons eu recours à des entretiens auprès d'informateurs clés que sont les autorités coutumières et les autorités publiques de Grand Lahou. Cette première catégorie concerne dix-sept individus. Aussi, avons-nous réalisé trente entretiens avec les individus des groupes socioprofessionnels de la localité de Lahou Kpanda ;
- L'observation directe sur le terrain a permis de mesurer de façon qualitative les traces d'impacts laissées par la montée de la mer sur le milieu physique et ses conséquences sur les activités sociales et économiques de la population lors de nos séjours à Lahou Kpanda.

L'échantillonnage pour cette étude a été basé sur la technique de choix raisonné ou de convenance. Cette technique non-probabiliste a eu l'avantage de procéder par le choix des individus basé sur des critères pratiques fixés d'avance. C'est ainsi que l'échantillon de cette étude est composé des couches autochtones de la population de Lahou Kpanda et des institutions publiques ayant à charge la question de la montée de la mer. L'échantillon de l'ensemble des acteurs enquêtés s'élève à quarante-sept personnes.

2. Résultats et discussion

La hausse du niveau de la mer qui, depuis plusieurs décennies préoccupe le monde entier est présente également dans les esprits et le quotidien des populations locales et l'État ivoirien. Toutefois, l'approche du phénomène par ces populations locales et par l'État ne semble pas se situer à une même échelle d'urgence. À partir du contexte historique de Lahou Kpanda, deux situations sont observables : une hausse sereinement vécue par ces populations ; des actions de « *continentalisation des populations* » par l'État comme alternative.

2.1. Contexte historique de Lahou Kpanda

Au niveau contextuel, il est utile de souligner que le cordon littoral de Lahou Kpanda est rangé dans l'ensemble des littoraux de la côte orientale de la Côte d'Ivoire. Cette côte orientale longue de 300 Km s'étend de Fresco à la frontière du Ghana avec un paysage côtier caractérisé par des lagunes (230 à 550 Km²) et des cordons littoraux très bas aux plages lessivées plus ou moins rectilignes mais interrompues par les embouchures des systèmes fluvio-lagunaires (Bandama – lagune Tagba ; Comoé – lagune Ebrié ; Bia – lagune Aby) (Allen et Douadeu, 2012 ; Koffi, 1992).

Le site de l'étude, Lahou Kpanda est un village Avikam qui bénéficiait d'une double situation lagunaire et maritime très favorable. C'est à ce titre qu'il fut érigé comptoir colonial, puis ville coloniale de Grand-Lahou en 1920. La ville connut alors un remarquable développement. Le déplacement de ses populations à la suite des premiers épisodes d'érosion côtière : la ville fut délocalisée en 1975 à 18 Km du bord de mer à son emplacement actuel sur le continent. Cependant, les populations autochtones Avikam sont restées sur le site en maintenant le nom Lahou Kpanda, c'est-à-dire ce village qui subit les effets de la hausse du niveau de la mer et de l'érosion côtière.

Lahou Kpanda, à l'état actuel, a une population de plus de 1 000 habitants. Cette population est composée des autochtones « Avikam » ; des allochtones « N'zima ou Appolonien » ; des allogènes « Fanti (Ghanéen), des « Awran (Ghanéen) » et des ressortissants des autres pays de la CEDEAO, entre autres les Maliens et les Béninois. L'économie de cette localité est dominée par la pêche artisanale, car la zone de Lahou Kpanda est réputée être l'une des zones les plus poissonneuses du pays. L'agriculture, avec une fonction écologique repose principalement sur la cocoteraie comme troisième activité de la localité après celle de la transformation et la commercialisation des produits halieutiques.

2.2. Hausse de la mer, un phénomène vécu au quotidien à Lahou Kpanda

La localité de Lahou Kpanda qui subit la hausse de la mer, est un village situé sur le cordon littoral de la ville de Grand-Lahou au Sud de la Côte

d'Ivoire aux points de coordonnées 5°08'07 de latitude nord et 5°01'26 de longitude ouest. Sa situation est décrite comme spécifique à travers le niveau élevé de sensibilité à l'érosion qui la caractérise (Figure 1).

En effet, l'érosion du cordon littoral de Lahou Kpanda s'inscrit au-delà des 2m/an de recul du trait de côte enregistré comme moyenne d'érosion (Gourmelan et *al.*, 2006 ; Millecamps, 2013 ; Cheickna, 2014). En clair, cette zone sensible à laquelle appartient Lahou Kpanda l'expose davantage aux phénomènes actuels de la montée de la mer (Hauhouot et *al.*, 2015).

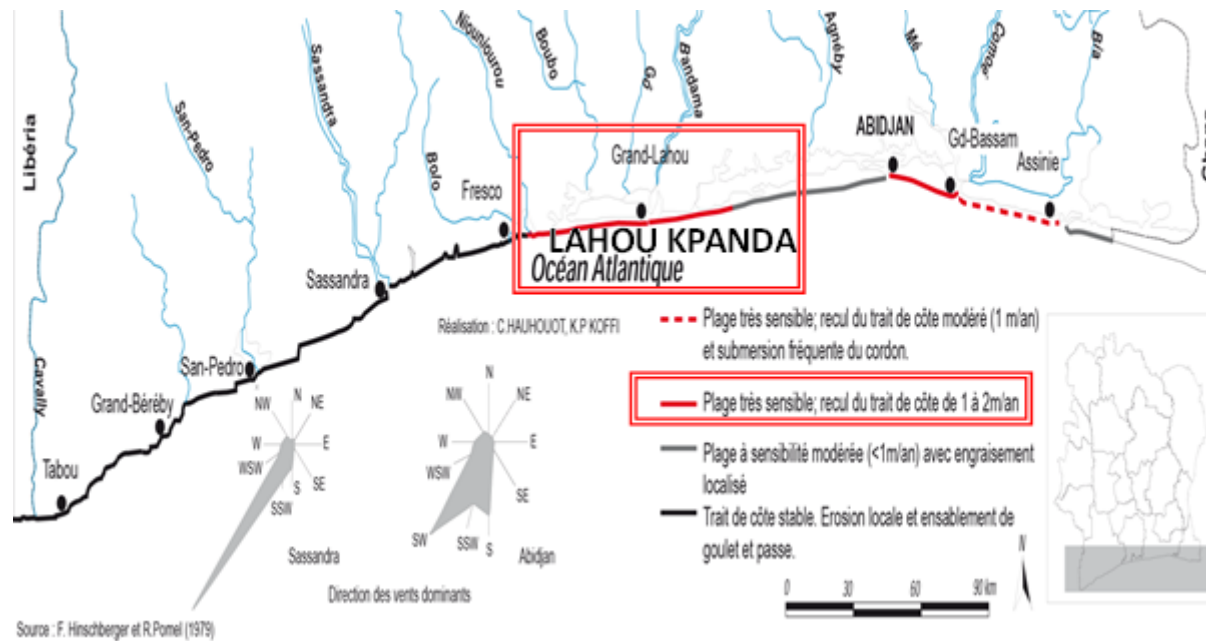


Figure 1. Zone de localisation de Lahou Kpanda

Pour les populations autochtones, la modification de leur espace de vie remonte bien aux temps de leurs ancêtres : cela n'est pas un fait nouveau. C'est pourquoi, elles la considèrent comme une situation normale, inscrite dans le déroulement évolutif des « *choses du temps* » : la « mer monte et descend... Parfois, elle monte beaucoup plus qu'elle ne descend, c'est ce qui se vit en ce moment¹ ».

La description de la manifestation de la montée de la mer permet de comprendre son intégration à la vie des populations insulaires.

L'un des phénomènes notables est la perte de l'espace, caractérisé par le recul des berges du cordon au niveau de l'embouchure, point de convergence de la mer, de la lagune (Tagba) et du fleuve (Bandama). Il en découle un ensablement et un rétrécissement de l'embouchure. Certains habitants affirment à ce sujet que « l'avancée de la mer a déformé notre embouchure qui n'est plus profonde. Il y a quelques années l'eau était loin de nous ; mais comme chaque année la mer engloutit un peu plus la terre, l'embouchure est venue nous trouver ici ».

En outre, les populations soulignent également une amplification des vents et des vagues. Ces dernières sont décrites comme de plus en plus hautes avec des bruits assourdissants : « les vagues sont très grosses et très fortes. On entend leur bruit tous les jours ». Ces manifestations quasi-quotidiennes de la mer entraînent le déferlement des vagues jusque dans les habitations du village. Les maisons qui sont plus proches de la plage s'en trouvent naturellement inondées à chaque déferlement.

Il ne fait plus aucun doute quant à la perte de patrimoines pour ces populations qui vivent à Lahou Kpanda. Les surfaces habitables et des espaces agricoles sont érodés par l'avancée de la mer. Pour le village, on assiste régulièrement, selon l'alignement du plan de masse, à l'effondrement des bandes de maisons entières qui ont été atteintes par les vagues ou directement exposées à la recrudescence des vents marins. Les personnes âgées soutiennent volontiers :

Aujourd'hui, tous les édifices de la gendarmerie, de la Sous-préfecture, de l'hôpital et les anciens commerces de la ville

¹ Cela ressort des propos d'une femme Avikam du troisième âge lors de nos entretiens menés dans la localité du 17 décembre 2015 au 5 janvier 2016.

coloniale de Lahou ont disparu dans la mer. Même les tombes de nos ancêtres aussi bien que de nos certains de nos contemporains ont subi le même sort. L'espace en largeur du village entre mer et lagune qui atteignait au moins 2 km s'est considérablement amenuisé.

Concernant les espaces agricoles, toutes les plantations de cocotiers qui bordaient la mer et qui constituaient la première barrière de protection contre les vagues et les vents n'existent plus. Elles ont toutes été fauchées par la mer.

De l'ensemble de ces explications, les populations insulaires reconnaissent le grignotage de leur territoire du fait de l'action de la mer sur lui. Pour celles qui y vivent encore, s'efforcent un mode de vie adapté avec cette nouvelle donne. Elles tentent les fulgurances océanes au moyen de rituels dédiés aux dieux de la mer qu'elles estiment en colère. La situation locale bien que préoccupante s'observe très peu chez elles contrairement à l'État ivoirien qui a entrepris depuis plusieurs décennies leur installation sur le continent.

2.3. Continentalisation des populations insulaires : des pratiques sociales à recomposer

La Côte d'Ivoire, bien avant son indépendance le 7 août 1960 a pris la mesure du phénomène de la montée de la mer sur ses côtes et en a fait une préoccupation majeure pour l'intégrer dans ses politiques environnementales. Cette préoccupation de l'État ivoirien qui, à l'époque, était qualifiée de comportement « alarmiste » et « d'analyse disproportionnée » de la situation de cette avancée de la mer, par les populations vivant sur l'ensemble du littoral va être justifiée par des travaux ultérieurs menés à Lahou Kpanda. En effet, des mesures prises entre 2008 et 2011 soulignent clairement le recul que connaissent les côtes de l'île au cours de cette période (Hauhouot et *al.*, 2015) : l'île a perdu une proportion très considérable de sa superficie (Figure 2).

Aussi, le cordon littoral disparaît-il à vue d'œil de façon importante et le millier de populations qui y demeurent toujours sont impuissantes face à cette avancée régulière qui a englouti depuis les commerces, le phare, les magasins, l'ancienne ville coloniale et aujourd'hui, le cimetière (Gourmelan et *al.*, 2006 ; Millecamps, 2013 et Cheickna, 2014). Les épisodes d'érosion les plus dévastateurs sont périodiques et

surviennent surtout pendant la saison pluvieuse comme cela a pu être observé les 3 et 4 Septembre 2008 et les 25 et 26 Aout 2011. On estime à plus de 10 m de terres érodées seulement en deux jours (Allen et Douadeu, 2012 ; Bouabré, 2013 ; Millecamps, 2013 et Cheickna, 2014). Cette situation est à mettre au compte de la récurrence et de l'ampleur des tempêtes de marées qui s'observent plus pendant cette période des pluies.

Les résultats des travaux sus mentionnés montrent bien que l'État n'avait pas exagéré dans ses projections quelques décennies plus tôt sur la portée du phénomène.

Figure 2. Niveau de recul de la surface de Lahou Kpanda



L'État de Côte d'Ivoire, fort de cette situation de Lahou Kpanda a procédé à la délocalisation de cette ancienne ville coloniale, puis la réinstallation officielle ses habitants dès 1970. Mais la grande différence entre l'espace de départ et l'espace d'accueil a nécessité la mise en place de dispositions spécifiques (quelques fois compensatoires) pour réduire toute forme de réticence et d'attachement des populations locales à leur terre d'origine. Ainsi, deux sites ont été identifiés à une dizaine de kilomètres de l'île, dont l'un aménagé en terrains lotis à acquérir par les populations en réinstallation afin d'y construire elles-mêmes des logements. Il s'agit de la population actuelle de la localité de Braffèdon.

Le second site de réinstallation qui est Grand-Lahou, a choisi ce nom pour marquer la distinction avec celui de départ qui est Lahou Kpanda.

Des équipements socio-collectifs (hôpital, sous-préfecture, écoles, marché, mairie, gendarmerie et gare routière) pour la satisfaction des besoins des habitants y ont été construits.

L'objectif visé à travers tous ces investissements et réalisations par l'État ivoirien est de réinstaller des populations dites vulnérables face à la montée de la mer. Cette alternative, "délocalisation-réinstallation" se présente comme la « meilleure offre de l'ensemble » de l'État, dans la mesure où elle exige peu d'effort de la part des populations concernées qui accèdent à un espace d'accueil aménagé présenté comme « *plus sûr* ». Ces actions étatiques qui sont présentées comme une marque de l'intérêt pour donner un sens réel vise à amortir le choc lié au changement de l'espace de vie des populations insulaires.

Cependant, si les mesures d'accompagnement caractérisées par l'aménagement et l'équipement constituent pour certains membres de la population une nécessité d'ouverture à un monde en perpétuel changement, pour les autres, c'est juste de « *l'appâtage* ». En somme, les réalisations de l'État ivoirien dans le cadre de cette « *délocalisation-réinstallation* » ne semblent pas faire l'unanimité chez les populations de l'île.

Certes, le rythme d'évolution de l'avancée de la mer constitue une préoccupation indéniable qui capte toute l'attention de l'État dans la recherche de solutions pour les populations de l'île, mais celles-ci soulignent que des actions concertées qui auraient dû précéder le programme de « *délocalisation-réinstallation* » ont été ignorées. Ces actions devraient porter sur de nombreux volets liés notamment à leur capacité à vivre dans cet espace, au changement de leur mode de production (passage de la pêche à l'agriculture), à l'accès à la propriété foncière, à un nouveau support d'exploitation, etc. Dans un tel contexte, quelle peut être la portée des actions de réinstallation sur le continent menées par l'État ?

2.4. D'une vie insulaire à la vie continentale : une adaptation inversée

L'adaptation qui représente l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques (Care, 2010) selon le Groupe d'experts

intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est nécessaire pour la compréhension de cette étude. Ainsi, les différents types 2013) :

- L'adaptation anticipatrice ou proactive : prends place avant que les impacts soient observés ;
- L'adaptation autonome ou spontanée : réponse non consciente aux stimuli climatiques, mais déclenchée par les changements écologiques des systèmes naturels et par les changements dans le marché ou le bien-être des systèmes humains ;
- L'adaptation planifiée : résultat de décisions politiques délibérées, basée sur le fait qu'une action est requise afin de maintenir un système dans un état à la connaissance de changements (existants ou potentiels) des contributions de son état.

Cette dernière approche cadre mieux avec les actions entreprises par les autorités ivoiriennes pour donner une suite au problème de Lahou Kpanda. Les populations devraient passer ainsi d'une vie « semi-aquatique » à une vie terrestre. L'aboutissement de cette démarche devrait avoir, la sédentarisation des populations réinstallées et l'adoption des modes de vie qui en découlent : l'adaptation des populations à la vie continentale. Les données sur le terrain montrent bien que les populations ont bien inversé cette adaptation selon leurs propres attentes. Concrètement, qu'en est-il, et qu'est ce qui justifie ce revirement ?

En effet, le millier de populations vivant encore sur l'île développent des stratégies propres aux fins de poursuivre leur vie sur ce site, même s'il est victime des changements climatiques qui provoquent l'augmentation du niveau des eaux de la mer. Ces stratégies sont diverses et intègrent l'ensemble des paramètres de leur existence sur l'île. Les populations ont initié des actions sociales pour atténuer les effets dévastateurs qu'elles subissent régulièrement :

Ces populations ont multiplié les plantations de cocotiers tout le long du cordon littoral pour tenter de ralentir ses conséquences caractérisées par l'érosion. Le développement de la cocoteraie qui sert à stabiliser la plage constitue également une production à revenus pour les populations. Le rôle environnemental de la cocoteraie, à savoir de freiner l'érosion est devenu aussi primordial que la production récoltée. Les habitants soulignent à

ce sujet : « maintenant, on plante plus de cocotier à l'hectare que prévu pour bloquer le vent et la mer ».

Pour d'autres habitants, la situation mérite la mise en place de moyens complémentaires pour mener à bien leur existence sur l'île. Ils ont opté pour le reboisement par des plantes de filaos (*Casuarina equisetifolia*) autour des maisons. Les filaos, ces arbres pouvant atteindre 35 m de haut, au feuillage persistant, au bois très dur, surnommé « bois de fer », qui s'adaptent à tous types de sol justifient leur reboisement par leur grande capacité de résistance. Ce qui permettrait de retenir une grande quantité de sable et de reconstituer le cordon dunaire de façon naturelle autour des habitations. À ce propos, les habitants soutiennent que : « ce sont les blancs [les colons français] qui ont planté plus des filaos autour de leurs maisons. On a compris pourquoi ils ont utilisé cet arbre ». Ainsi, par mimétisme ou par effet d'entraînement, d'autres habitants ont effectué des reboisements de plusieurs hectares de filaos avec la recrudescence des effets de l'érosion qu'entraîne cette montée de la mer. Pour un notable de l'île :

Le reboisement de filaos s'est fait en vue de renforcer l'action de protection des cocotiers qui jouxtaient sur la plage. Les derniers filaos qui étaient sur la plage en face de la mission catholique appartenaient à un blanc. Il avait planté ça quand la mer a commencé à détruire les cocotiers.

Le choix du cocotier et du filao comme brise-vents et dans la stabilisation des sables se justifie par leur système racinaire fasciculé très dense. Ainsi, l'association des deux arbres plantés densément favorise la constitution d'un réseau de racines souterraines qui permet de maintenir en place le sable face aux mouvements des vagues.

- *Amas coquillers en matériau de consolidation de l'espace de vie*

L'utilisation d'amas coquillers est très présente et répandue à Lahou Kpanda à travers tout le village, dans les rues et aux alentours des maisons. Le coquillage, loin d'être de simples déchets, constitue de véritable matériau employé à des fins d'aménagement de l'espace de vie. Les femmes qui en ont davantage la charge affirment : « on fait de gros tas de coquillages qu'on met après dans les rues, autour des maisons. Ces coquillages permettent de faire le remblayage pour éviter

les inondations ». En effet, les amas coquillers permettent de retenir le sable des zones et particulièrement celles inondables. Pour l'ensemble des habitants, les coquillages servent à consolider le sable.

- *Maisons déplaçables au gré l'avancée de la mer*

La construction de maisons déplaçables est l'innovation apportée par la population pour éviter les coûts élevés de reconstruction après la destruction des maisons par la montée de la mer. Cette option permet une réinstallation et une reconstruction rapide des maisons à coût marginal à travers la réutilisation des matériaux. En effet, l'observation permet de comprendre que ce sont des maisons faites de bambous-palmiers (*Rhapisexcelsa*) fixés sur des briques qui servent de fondation. Ainsi, de la toiture aux briques de fondation, tous les éléments sont démontés un à un, transportés et remontés sur le nouveau site de réinstallation. C'est le mode opératoire décrit par des interviewés en ces termes : « les bois sont en bambou, on démonte panneau par panneau au niveau des jointures (angles) les quatre côtés de la maison et on les remonte ensuite sur le nouveau site ». Ils ajoutent : « même les briques qui ont servi de fondation sont démontées une à une et remontées aussi ». Comme l'affirme un habitant d'un quartier de l'île : « nos maisons sont déplaçables. C'est nous même qui avons commencé à construire ce genre de maisons avec l'avancée de la mer. La raison, c'est qu'on n'avait pas assez d'argent pour tout recommencer ».

- *Extension des activités socioéconomiques à l'agriculture*

La diversification des activités socioéconomiques préoccupe depuis quelques années les populations de Lahou Kpanda. Cette île, traditionnellement habitées par des communautés autochtones de pêcheurs, s'est investie dans l'activité agricole. Les raisons de ce changement, reposent sur les difficultés de la pratique de la pêche suite aux montées incessantes de la mer. En effet, avec l'ensablement de la lagune et de l'embouchure puis, la forte agitation de la mer, la pêche est devenue très dangereuse, très onéreuse et n'offre que peu de revenus. Il en découle une perte des parcelles de pêche avec l'avancée de l'embouchure. Pour ces populations : « on ne peut plus pratiquer régulièrement notre activité de pêche comme avant à cause de la mer ». Dans ce contexte de changement, il était opportun pour elles d'expérimenter d'autres possibilités de définition économiques disponibles, notamment l'agriculture. Aujourd'hui, les populations

autochtones se définissent aussi bien pêcheurs que planteurs. Ce choix de compléments économiques, loin d'être des stratégies de survie, prépare également la prochaine génération à cette configuration (pêcheur-planteur). Aussi, d'autres pratiques de diversification économique, comme l'élevage de porcs se mettent-elles en place timidement pour revaloriser les revenus. Pour un notable : « tout ce qu'on peut faire dans ce village et qui rapporte de l'argent honnêtement, pour nous permettre de vivre ici, on s'investi dedans ». Il en ressort clairement la volonté des populations de se maintenir sur cet espace de terre, limitée par mer, lagune et fleuve.

En définitive, il convient de se demander comment la situation d'adaptation des populations insulaires sur le continent visé par l'État ivoirien a pu avoir un résultat contraire aux attentes. Est-ce un échec pour l'État ? Il serait prématuré de répondre par l'affirmative ou par la négation à l'état actuel des choses. Pourtant, nombreux sont ceux qui voient en l'action de l'État, une situation qui a éveillé la conscience des populations de l'île sur la réalité d'un phénomène, longtemps mis au compte des « humeurs de génies des eaux ». Autrement dit, cette action étatique qui n'a pas l'exclusivité de tous les habitants a donc eu toute son importance, celle de prévenir.

Mais au fond, que peut-on retenir des comportements des populations face à cette situation caractérisable comme un « *refus d'injonction* » aux recommandations de l'État ?

La question de réinstallation des populations de l'île sur le continent, pour ces dernières n'est pas qu'un simple changement d'espace. Ce changement entraîne plutôt une déconnexion des rapports existants avec leur environnement d'origine : il y a cette connexion à cet environnement d'accueil qu'il faut établir et qui n'est pas intégré aux actions de l'État. Par exemple, l'eau, est présentée comme un « *élément d'équilibre social et/ou spirituel* » au centre des actions de repère des populations dont le rapport ne peut être rompu de « *façon brutale et systématique* ».

Deux situations liées à ces aspects d'équilibre sont observables à travers le comportement des populations. Il y a d'un côté, ceux qui n'ont pas quitté l'île pour se réinstaller sur le continent. Et de l'autre, ceux qui ont accepté la réinstallation sur le continent, mais qui, après un bref séjour sont retournés sur l'île ou vers d'autres zones du littoral pour y revivre.

2.5. Hausse de la mer à Lahou Kpanda, de la vulnérabilité à la durabilité ?

L'analyse de la vulnérabilité des populations de Lahou Kpanda faite par l'État en son temps s'inscrit vraisemblablement dans une approche liée à la montée de la mer due aux changements climatiques. En conséquence, l'espace de vie insulaire qui subit l'ensemble de perturbations et de modifications décrites ci-dessus a motivé certainement cette décision de « délocalisation-réinstallation » des populations locales. Cette approche basée sur le changement d'espace a été abordée par les études de Thiam et Crowley (2014) qui présentent la migration comme une option d'adaptation privilégiée face aux changements environnementaux particulièrement dans les zones côtières. À l'évidence, la situation actuelle de l'île présente bien cette vulnérabilité liée à la montée de la mer par la conjugaison des moyens et actions mis en œuvre régulièrement par les populations pour maintenir et conserver leur mode de vie qui s'effrite progressivement. On s'interroge alors si rester vivre sur une île en proie aux assauts répétés de la mer en hausse, n'est-il pas une option insensée qui consiste à flirter avec le danger ?

De la proposition faite par l'État pour leur réinstallation sur le continent, les populations, majoritairement semblent avoir fait le choix de rester sur l'île. Au regard des analyses et des observations faites, l'on peut retenir que face aux conséquences de la montée de la mer, les populations de Lahou Kpanda ont pris conscience de l'importance de la protection de leur support de vie. Chaque activité sur l'île rentre désormais dans le principe de nécessité et de précaution, en tenant compte de son impact réel sur leur espace : l'enjeu environnemental est devenu primordial et intégré à l'échelle des besoins élémentaires. C'est le contexte de développement de la cocoteraie sur le long du littoral, le reboisement de filaos et l'utilisation d'amas coquillers qui constituent leurs actions adaptatives. Ces activités de plantation d'espèces végétales, notamment le reboisement de filaos sont en concordance avec l'étude de Braun (2010) menée au Sénégal où le reboisement de cette espèce est préconisé et développé dans la mise en œuvre du projet ACCC comme stratégie de protection du littoral dans la zone côtière de Palmarin face à l'élévation de la mer. Niasse (2007) note à ce sujet que face aux conditions hydro-climatiques qui bouleversent

l'environnement, plusieurs stratégies d'adaptations au niveau local sont élaborées par les populations. Pour l'UNESCO/COI (2012), ces actions constituent une fixation biologique du cordon littoral à travers la reconstitution du cordon dunaire, permettant le maintien des populations insulaires.

Autrement dit, l'ensemble des actions entreprises par les populations insulaires montre qu'elles n'ont pas abdicé face à cette montée de la mer. Elles ont développé des activités agricoles insulaires et mis en service des leviers visant l'amélioration des modes d'exploitation, la diversification des activités productions et la modification de leur mode organisationnel pour s'ajuster à ces changements.

En définitive, la continuité de la vie sur l'île, depuis la période de mise en œuvre de son évacuation annoncée par les autorités ivoiriennes jusqu'à ce jour, montre bien que les populations qui l'ont boudé y trouvent leur compte. On retient avec Bennett (2005) que leur refus de délocalisation et leurs actions s'inscrivent dans une dynamique adaptative qui vise à atteindre des buts qui leur sont propres dans la satisfaction de leurs besoins, lesquels ont été classés comme l'une des priorités absolues des objectifs du développement durable dans les rapports entre les humains et leur environnement (Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement, 1987). Pour l'instant, ce qui prime dans le comportement des populations insulaires, selon leurs dires, repose encore sur un processus de « conservation de soi et d'équilibre » avec leur milieu de vie actuel. Cependant, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la durabilité de leurs actions pour se maintenir longtemps sur l'île. Tous prédisent à terme, leur disparition certaine avec l'immersion complète de l'île dans ce ballet « à cache-cache » où les habitations desdites populations se font et défont au gré des mouvements de la mer. Pour ces populations, leur espace de vie s'est certes radicalement métamorphosé sous l'action de la montée de la mer, mais chaque jour elle semble accroître également leur capacité à résister et à rechercher des solutions pour s'y pérenniser. Autrement dit, leur recherche de solutions se fait au rythme de l'avancée de la mer. Pour elles, la dynamique de son instabilité et son imprévisibilité sont également sources d'espoir pour la vie sur cette île, car la mer se manifeste à la fois par des périodes de grandes tempêtes subversives de courtes durées et de longues périodes de stabilité.

Dans un tel contexte, apprécier la durabilité de leurs actions de résistance à la mer pose alors quelques interrogations : où se fixe le point de départ ? Depuis leurs ancêtres, ou à la suite des injonctions de délocalisation préconisée par l'Etat, ou maintenant ? Le point de repère de la durabilité qui est un processus continu et un but à atteindre requiert la prudence de tous face à l'incertitude qui masque encore bien la capacité des populations à résider sur cette île qui est, selon l'État en perdition définitive. Sous cet angle, la durabilité liée à la situation des populations de Lahou Kpanda est à relativiser en ce sens qu'elle ne saurait reposer uniquement sur un simple bilan matérialiste de l'ascendance des pertes sur les gains en ignorant leur résilience qui se pérennise au fil du temps.

Conclusion

L'État ivoirien, soucieux de la vie de ses citoyens a élaboré et mis en application un programme de « délocalisation-réinstallation » des habitants de Lahou Kpanda face à la réalité de la hausse de la mer. Ce souci de prévention visant à sauver des populations insulaires des effets néfastes de cette hausse n'a pas eu l'adhésion de l'ensemble des résidents. Ceux-ci ont opté plutôt pour une adaptation aux effets de cette hausse de la mer à travers des moyens qui leur sont propres. Ce choix des résidents, loin d'être hasardeux ou fortuit repose sur une analyse comparée de la vie insulaire et de la vie continentale en lien avec leur vulnérabilité. En somme, les populations se sentent davantage vulnérables à la vie continentale qui, pour l'État présente toutes les garanties de sécurité loin des effets néfastes de la montée de la mer que sur l'île. Ainsi, le choix de l'île montre bien que depuis 1970, période de la « délocalisation-réinstallation » jusqu'à ce jour, les moyens dont disposent ces populations pour affronter une existence sur le continent demeurent encore dérisoires à l'échelle du temps. Certes, leur vie actuelle sur l'île ne s'éloigne guère de celle (continentale) que ces populations évitent, à en juger par la précarité des matériaux qui maintiennent leur existence : il est mentionné volontiers que la précarité répond aux exigences nouvelles imposées par cette hausse de la mer. En fait, l'objectif des populations n'est pas de dompter la mer mais de pouvoir répondre à leurs propres besoins et de continuer leur existence sur l'île aussi longtemps que possible : après tout, la satisfaction des

besoins, n'est-elle pas celle qui caractérise pour une bonne part le comportement humain ?

Pour les populations de Lahou Kpanda, l'espoir de demeurer durablement sur cette île est grandissant à travers des requêtes faites à l'endroit de l'État pour la résolution de ce problème en construisant des ouvrages de drainage et d'aménagement de l'embouchure du fleuve Bandama – lagune - mer (désensablement, dragage, digues...).

Bibliographie

- ALLEN Michael et DOUADEU Bleu Deblonnet, 2012. *Mission pour définir une stratégie d'adaptation au changement climatique pour le littoral de Côte d'Ivoire : proposition de stratégie*, European Commission, 158 p. www.gcca.eu/.../workorders/wo6_cote_divoire_coastal_adaptation_strategy.pdf
- BENNETT John W., 2005, *The ecological transition: cultural Anthropology and human adaptation*, Pergamon Press.
- BOUABRE Gnoka Modeste, 2013, « Développement urbain et menace d'érosion côtière à Abidjan », *European Scientific Journal*, Vol. 9, n°29, p. 55-71
- BRAUN Mélody, 2010, *Mise en œuvre d'une stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques Sénégal : l'exemple d'une communauté rurale en zone côtière*, essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Shekrbrooke ; Troyes, www.usherbrooke.ca/.../fileadmin/.../Braun_M_11-09-2010_.pdf (consulté le 15 octobre 2016).
- CARE 2010. Qu'est-ce-que l'adaptation au changement climatique ? www.careclimatechange.org
- CHEICKNA Dabou Salif, 2014, *Érosion côtière : La Côte d'Ivoire au chevet de LahouKpanda ; fraternité matin info* [en ligne] [fratmat.info/.../16439-érosion-cotiere-la-cote-divoire-au-de-lahou-kpanda](http://fratmat.info/.../16439-erosion-cotiere-la-cote-divoire-au-de-lahou-kpanda) consulté le 15 août 2014.
- FAYE Ibrahima Birame Ndébane, 2010, *Dynamique du trait de côte sur les littoraux sableux de la Mauritanie à la Guinée-Bissau (Afrique de l'Ouest) : Approches régionale et locale par photo-*

- interprétation, traitement d'images et analyse de cartes anciennes*, vol 1, École Doctorale des Sciences de la Mer, UBO.
- COMMISSION MONDIALE pour L'ENVIRONNEMENT et le DEVELOPPEMENT, 1987, *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve et les Publications du Québec.
- GOURMELON Françoise, ROBIN Marc, GEORIS CREUSEVEAU Jade, PENNOBER Gwenaëlle, SIMAO DA SILVA Alfredo, AFFIAN Kouadio, HAUHOUOT Célestin et POTTIER Patrick, 2006, « Contraintes d'utilisation des technologies de l'information géographique pour la gestion intégrée des zones côtières en Afrique », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* ; vol 7, n°3. [En ligne] Vertigo.revues.org/9086 (consulté le 15 aout 2015).
- HAUHOUOT Célestin, KOFFI Philibert et POTTIER Patrick, 2013, « La sensibilité des plages du littoral ivoirien à l'érosion », *Atlas permanent de la mer et du littoral n°7*, LETG-Nantes Géolittomer, pp. 29-30.
- IBE A. Chidi et QUELENNEC Roger Emmanuel, 1989, *Méthodologie d'inventaire et de contrôle de l'érosion côtière dans la région de l'Afrique de l'ouest et du centre ; mers régionales*, PNUE/ UNESCO. iwlearn.net/.../regional-sens.../unep-regional-sens-reports-and-studies-no-107.
- KOFFI Koffi Philibert, 1992, « Quelques aspects de l'érosion actuelle de l'unité littorale de Côte d'Ivoire (golfe de Guinée) », PROST Marie-Thérèse (Ed.), *Évolution des littoraux de Guyane et de la zone caraïbe méridionale pendant le quaternaire*, Paris, ORSTOM, pp. 299-306.
- KOUADIO Kouame Innocent, 2013, *Regard bioanthropologique sur les politiques publiques en matière d'adaptation aux changements climatique en Côte d'Ivoire*, mémoire de DEA, non publié, Institut des Sciences Anthropologiques de Développement, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody.
- MILLECAMPS Matthieu, 2014. Grand Lahou, un village en sursis sur le littoral ivoirien, RFI.www.rfi.fr/mfi/20140321-erosion-cotiere-grand-lahou-cote-divoire/ Consulté le 15 aout 2014 à 17h00.

- MONDELLI Massimiliano, 2009, *Le changement climatique en Afrique de l'ouest*, L'Harmattan, CREA, Paris.
- NIASSE Madiodio, 2007, *Élément de stratégie régionale d'adaptation au changement climatique basée sur l'approche de partage des risques — Afrique de l'ouest*, PACCA.
- RCI et PNUD, 2009, *Programme d'appui à la réduction de la pauvreté du PNUD 2009-2015 : sous-programme protection de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles (PGDRN)*, Côte d'Ivoire.
www.undp.org/content/dam/.../00058208_PRODROC%20ENV.pdf (consulté, le 12/03/2016).
- REDDA et PNUE, 2004, *Rapport sur l'état de l'environnement en Afrique de l'ouest*, Rapport, non publié, Abidjan (RCI), REDDA et PNUE.
- THIAM Touré Marema et CROWLEY John, 2014. *Impact des changements environnementaux sur les migrations humaines : Cas du Sénégal et de la Côte d'Ivoire*, UNESCO-SHS, Sénégal.
- UEMOA, 2007, *Programme régional de lutte contre l'érosion côtière de l'UEMOA*, la commission UEMOA.
- UNESCO/COI, 2012, *Guide sur les options d'adaptation en zones côtières à l'attention des décideurs locaux : aide à la prise de décision pour faire face aux changements côtiers en Afrique de l'ouest ; manuel et guide de la COI n°62, dossier ICAM n°7*, Sénégal, 54p.
Unescodoc.unesco.org/images/.../192759f.pdf.
introduction (consulté le 15 janvier 2017).